

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 82 Education artistique et psychomotricité 3			
Code	PEIM3B82PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be) Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be) Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Xavier CARLIEZ (carliezx@helha.be) Fabian BOSMAN (fabian.bosman@helha.be) Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> David PRINCE (david.prince@helha.be) Tom CALLENS (tom.callens@helha.be) Laurence MISONNE (laurence.misonne@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Stéphanie FAVART (stephanie.favart@helha.be) Sophie COUTIER (sophie.coutier@helha.be) Marie GOBERT (marie.gobert@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable d'explorer, organiser, argumenter, adapter et intégrer des pratiques liées à des contenus spécifiques ainsi que d'identifier et d'utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B82PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	15 h / 1 C
PEIM3B82PPB	Éducation musicale	15 h / 1 C
PEIM3B82PPC	Éducation plastique	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B82PPA	Éducation corporelle et psychomotricité	10
PEIM3B82PPB	Éducation musicale	10
PEIM3B82PPC	Éducation plastique	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

La cohérence pédagogique du rassemblement de ces AA est fondée sur le fait que celles-ci sont toutes les trois associées au domaine de l'expression artistique, qu'elle soit corporelle, musicale ou plastique.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation corporelle et psychomotricité			
Code	6_PEIM3B82PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie ANDRE (nathalie.andre@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal de ce cours est de permettre aux étudiants de faire les liens entre apprentissages scolaires et développement harmonieux du corps, mais aussi aux potentiels d'interdisciplinarité inhérent à cette discipline "Education Corporelle et psychomotricité" et le rôle de l'enseignant à propos de ce champ disciplinaire au sein de sa classe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétence 4 Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

Compétence 7 Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.4 Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Préparation, application et évaluation d'activités de type : utilisation du vélo, natation, organisation d'une sortie marche...

Qualités instrumentales, maintien et écriture - implications les réflexes archaïques

La structuration spatiale dans les divers champs disciplinaires.

Bien-être et jeux coopératifs.

Démarches d'apprentissage

Apports pratiques et théoriques en vue d'expérimentation et/ou d'application en stage.

Recherches et échanges en vue de projets clairs.

Recherches et observations en situation de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

Régulièrement, questions /réponses organisées en début de cours.

Mise à disposition et renvoi vers doc "ressources".

Sources et références

La psychomotricité au service de l'enfant, l'adolescent et de l'adulte. B Delière et L. Staes, Outils pour enseigner, éd. De Boeck 6ième édition.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours sous forme de modules, powerpoint déposés au fur et à mesure sur ConnectEd,
Recherches personnelles et notes de cours compléteront les apports "cours".

4. Modalités d'évaluation

Principe

Présence aux séances, analyse du vécu personnel et application de ce vécu dans la réalité de l'enseignement fondamental. Au vu de la formation pratique de ce cours, la présence au cours jouera un rôle dans la pondération finale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Trv	50		
Période d'évaluation			Exe	50	Trv + Exe	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation musicale			
Code	6_PEIM3B82PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Michel VAN TRIMPONT (michel.van.trimpont@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à redonner confiance à l'étudiant(e) et à lui fournir un maximum de contenus pour pouvoir assurer des activités dans tous les domaines de la musique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

- ☐ Présenter quelques chansons choisies dans le répertoire (présentation « méthodologique » et « vocale »)
- ☐ Donner une activité auditive et rythmique à des enfants de différents cycles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Audition : classique, film, W.Disney, musiques du monde

Rythme : théorie et jeux (expression verbale, canon, créativité)

Chants : chansons pour enfants, comédies musicales et variétés

Démarches d'apprentissage

Cours magistral, emploi des nouvelles technologies, approche interactive, autres

Dispositifs d'aide à la réussite

Chant et rythme : approche individuelle durant l'année

Activités d'audition : exemples dans le syllabus jaune

Sources et références

- « Osez la musique » V.Van Sull
- « Alain Strument » V.Van Sull
- « Chansons » (Dès, Merveille, Rémi...)
- « Musica Viva » J.Wuytack
- « Chemin des Comptines » O.Kolp

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation certificative orale en janvier.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	100			Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Éducation plastique			
Code	6_PEIM3B82PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Lilian BREYNE (lilian.breyne@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à parfaire l'étudiant la maîtrise des notions nécessaires à la conception et à la réalisation des leçons d'activités plastiques à l'école primaire.

Le cours vise à développer toujours plus les connaissances plastiques et les aptitudes manuelles de l'étudiant.

Il est demandé à l'étudiant de maîtriser les savoirs et savoirs-faire du cours d'éducation plastique de Bloc 2.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.3. Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

4.4. Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

5. Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

5.2. S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

7. Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté

7.4. Pouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- identifier et utiliser des concepts spécifiques aux différents contenus.
- Explorer, organiser, argumenter, adapter des pratiques liées à des contenus spécifiques.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Méthodologie : analyse et traitements des différents sujets et concepts plastiques sous un abord technique et méthodologique.

- Ponts entre 2D et 3D (de la ligne au fil de fer, modelé et perspective, ...) et réflexion sur la mise en valeur et le regard esthétique.
- Appropriation du travail d'un artiste reconnu.
- Analyse de travaux d'enfants et réflexions sur les bonnes pratiques.

- La créativité : comment développer la créativité de l'enfant ?

Démarches d'apprentissage

- L'encadrement à la conception et à la préparation de leçons d'activités plastiques sur base de référents visuels.
- L'expérimentation des méthodologies par la réalisation d'activités plastiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des séances de questions - réponses sont organisées à plusieurs reprises.
- Les évaluations sont établies sous forme de grilles de corrections commentées et d'entretiens.

Sources et références

- Références bibliographiques diverses, livres et revues du centre de documentation, articles, images, ...

Autres ressources :

- Sites internet (Pinterest ...)
- Réalisations d'enfants, d'étudiants de l'école Normale et réalisations personnelles.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

ConnectED :

- diverses consignes et des compléments d'informations figureront également sur la plateforme.
- Travaux, devoirs

4. Modalités d'évaluation

Principe

Production journalière : travaux pratiques avec réflexions méthodologiques (75%).

Attention : chaque travail commencé en classe doit-être réalisé par tous, même les absents. Un travail non remis entraînera à l'échec total de l'ActAp.

Période d'évaluation (examen mixte) : production et réflexion méthodologique avec défense orale du travail (25%).

Les mêmes consignes sont appliquées pour le 3e quadrimestre. Si les résultats obtenus ne sont pas suffisants (moins de 10/20) en fin de Q1, les travaux devront être complétés ou modifiés et un examen à la mouture identique devra être représenté.

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	75			Trv	75
Période d'évaluation	Exm	25			Exm	25

Trv = Travaux, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de cette UE s'établit sur base d'un bilan des acquis d'apprentissage où les résultats des AA fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des acquis d'apprentissage.

Lorsque la note de chaque AA est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque au moins une des AA à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan des acquis d'apprentissage. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA, seule une minorité des acquis d'apprentissage visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20 ;
- Pour au moins une AA, un nombre, jugé trop important par le jury, des acquis d'apprentissages visés dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validé, il peut attribuer la note de 7/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).